

communiqué de presse

Paris, Le Caire, 14 avril 2010

France Télécom et Orascom Telecom Holding présentent au gouvernement égyptien les bases d'un accord sur Mobinil et ECMS

Dr Tarek Kamel, Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication, a accueilli favorablement les bases d'un nouvel accord entre France Telecom et Orascom Telecom Holding pour mettre un terme au différend qui oppose les deux groupes au sujet de Mobinil en Egypte. Cet accord a été présenté lors d'une réunion aujourd'hui. Le Ministre a noté que le gouvernement égyptien est satisfait que le partenariat sur Mobinil soit maintenu entre ces deux partenaires égyptien et français conformément à la volonté du gouvernement durant le conflit. La coordination entre les partenaires est en cours sous l'égide du Ministre de l'investissement, Dr Mahmoud Mohi Eldin.

France Télécom et Orascom Telecom Holding ont présenté ce jour à Dr Tarek Kamel, Ministre égyptien des Technologies de l'Information et de la Communication, les bases d'un nouvel accord sur Mobinil et ECMS. Cet accord, qui a été signé aujourd'hui et qui sera finalisé dans les prochaines semaines, mettra un terme définitif au différend qui oppose les deux groupes à propos de leur participation respective dans Mobinil. Les deux opérateurs de télécommunications vont désormais poursuivre leur partenariat sur de nouvelles bases, dans le cadre d'un nouveau pacte d'actionnaires amendé au niveau de la holding mais sans aucune modification à la répartition du capital ou aux droits de vote. Cet accord permettra à France Télécom et à Orascom Telecom Holding d'apporter leurs savoir-faire et leur valeur ajoutée respectifs à Mobinil et à ECMS et de contribuer ainsi au développement du premier opérateur mobile d'Egypte.

L'accord inclut, par ailleurs, l'intégration de LINKdotNET (le premier fournisseur d'accès Internet en Egypte) dans ECMS, sous réserve de l'approbation des actionnaires d'ECMS. Cette acquisition permettra à l'opérateur égyptien de développer ses services internet haut-débit et ses services de communications pour les entreprises, qui bénéficieront à la fois à ses 26 millions de clients ainsi qu'à ses actionnaires et à ses 3 500 salariés. Dr Tarek Kamel, Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication, a accueilli favorablement cette étape de convergence des services mobile et internet.

Les directeurs des deux sociétés, Orascom Telecom Holding et France Telecom, ont également rencontré Dr Ziad Bahaa El Din, Président de l'EFSA, à qui ils ont aussi présenté les bases de ce nouvel accord qui permettra de poursuivre leur partenariat, et pour lequel ce dernier a également exprimé sa gratitude.

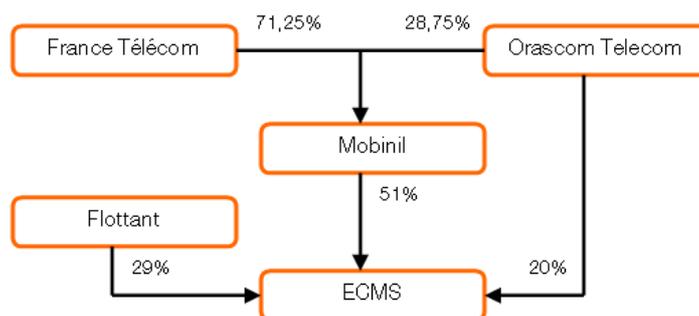
Stéphane Richard, Directeur général de France Télécom, a indiqué: « Je suis très heureux que nous ayons trouvé un accord avec un entrepreneur tel que Naguib Sawiris. Nos deux groupes pourront désormais continuer à travailler ensemble afin de contribuer au développement de services de télécoms et des technologies de l'information en Egypte. Ce marché est très important pour France Télécom et nous continuerons à investir et à apporter notre savoir-faire dans les années à venir. De plus, cet accord nous permet de réaffirmer notre engagement de maintenir une forte présence de notre R&D et d'Orange Business Services en Egypte. »

Naguib Sawiris, Président d'Orascom Telecom Holding, a déclaré: « Nous sommes ravis d'avoir conclu cet accord et je tiens personnellement à remercier Stéphane Richard pour son engagement constructif qui a permis ce résultat. Nous sommes certains que nous allons désormais concentrer nos efforts pour permettre à Mobinil de rester le premier opérateur du marché égyptien. »

Suite à ce nouveau pacte d'actionnaires amendé, France Télécom modifiera sa méthode de comptabilisation et consolidera désormais ECMS dans ses comptes par intégration globale (en 2009 et les années précédentes, ECMS était consolidé par intégration proportionnelle).

Conformément au nouveau pacte d'actionnaires amendé, Orascom Telecom Holding aura, en tant que co-actionnaire et partenaire stratégique, des droits opérationnels à la hauteur de son niveau de participation au capital ainsi qu'une protection de ses droits de minoritaire et une clause de liquidité. Désormais, Orascom Telecom Holding consolidera sa participation dans ECMS par équivalence.

L'accord présenté aujourd'hui mettra un terme à l'ensemble des différends entre les actionnaires. Les détails en seront communiqués une fois que l'accord complet sera finalisé. L'accord sera signé au Caire en présence des dirigeants des deux sociétés, les Ministres des Télécommunications (Tarek Kamel), de l'Investissement (Dr Mahmoud Mohi Eldin) et du Commerce (Ingénieur Rachid Mohamed Rachid) ainsi que le Président de l'Autorité Egyptienne des marchés financiers, Dr Ziad Bahaa El Din.



A propos de France Télécom

France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 50,9 milliards d'euros pour l'ensemble de ses activités y compris au Royaume-Uni. Au 31 décembre 2009, il sert près de 193 millions de clients dans 32 pays, dont 131,8 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 31 décembre 2009, le Groupe comptait 132,6 millions de clients du mobile et 13,5 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le deuxième fournisseur d'accès internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un écosystème en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.
Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv

A propos d'Orascom Telecom

Orascom Telecom est une société de télécommunications internationale de premier plan opérant sur des marchés à forte croissance au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, qui représentent une population totale sous licence d'environ 510 millions de personnes, avec un taux moyen de pénétration de la téléphonie mobile d'environ 49% au 31 Décembre 2009. Orascom Telecom exploite des réseaux GSM en Algérie (« OTA »), au Pakistan ("Mobilink"), en Egypte ("Mobinil"), en Tunisie ("Tunisiana"), au Bangladesh ("banglalink"), en Corée du Nord ("koryolink") et au Canada ("Wind Mobile") à travers sa participation indirecte dans Globalive Wireless. Orascom Telecom détient également une participation dans Telecom Zimbabwe (Zimbabwe) et à travers sa filiale Telecel Globe, OTH opère également au Burundi, en République centrafricaine et en Namibie. Orascom Telecom compte près de 93 millions de clients au 31 décembre 2009.

Orascom Telecom est coté à La Bourse du Caire et d'Alexandrie (ORTE.CA, ORAT EY), et sur le London Stock Exchange (ORTEq.L, OTLD LI).

Pour plus d'informations : www.orascomtelecom.com .

Avertissement France Télécom

Ce communiqué de presse contient des informations prospectives qui reflètent les anticipations actuelles du management en relation avec des événements futurs. De telles anticipations sont généralement identifiées par des formes conjuguées des verbes "s'attendre à", "anticiper", "envisager", "permettre", "estimer", "pouvoir", "devoir", "prévoir" ou des verbes ou expressions similaires. Les déclarations prévisionnelles reposent sur les informations et projections actuelles. Vous devez les considérer avec précaution. Ces informations prospectives sont sujettes à risques et incertitudes, dont la plupart sont difficiles à prédire. Parmi les principaux facteurs de risques, il convient de compter toute procédure d'autorisation réglementaire et l'impact d'autres initiatives stratégiques ou commerciales. Si ces risques, ou d'autres, ou ces incertitudes venaient à se matérialiser, ou si les hypothèses sous-jacentes à ces informations prospectives s'avéraient incorrectes, les résultats effectifs de l'accord conclu pourraient être significativement différents de ceux résultant de, ou induits par, ces informations.

Contacts

France Télécom – Service de presse : +33 1 44 44 93 93
Béatrice Mandine: beatrice.mandine@orange-ftgroup.com
Tom Wright: tom.wright@orange-ftgroup.com

Orascom Telecom – Relations Investisseurs: + 202 2 461 5050 / 51
OTInvestorrelations@otelecom.com